

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 31 (2005)

Heft: 2

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

« Famille-travail : une perspective radicale », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, n°3, 2004.

par Céline Bessiere et Sibylle Gollac. L'appréhension simultanée des rapports sociaux au travail et dans la famille est à porter au crédit des études féministes depuis les années 70. Pour rappel, cette perspective de recherche a permis de fonder théoriquement les rapports entre travail domestique et travail salarié et a contribué à expliciter d'un point de vue politique combien l'univers du travail professionnel est dépendant du travail gratuit des femmes dans la sphère domestique. Etant donné les transformations survenues depuis trente ans à la fois dans les univers professionnels et domestiques, la revue *Nouvelles Questions Féministes* – qui se veut à la fois un lieu de diffusion des recherches du champ des études féministes et un lieu de réflexion politique pour les mouvements féministes – réexamine dans un numéro de 2004 ces questions d'articulation entre famille et travail, dans une perspective qu'elle annonce d'emblée comme radicale. L'enjeu est, en effet, de se démarquer du thème de la « conciliation » et du cantonnement de cette problématique aux femmes, dont les auteures de l'introduction (Laurence Bachmann, Dominique Golay, Françoise Messant, Marianne Modak, Clotilde Palazzo et Magdalena Rosende) précisent qu'elle est la manière convenue – sous couvert d'égalitar-

isme – de poser les questions d'articulation entre famille et travail dans le débat public. Le succès de la notion de « conciliation » auprès des employeurs (qui s'assurent ainsi de disposer d'une main-d'œuvre féminine), des pouvoirs publics (dans les politiques familiales) et plus généralement des hommes et des femmes réside en effet dans son conservatisme, puisqu'il s'agit d'aménager et d'assouplir les modalités d'articulation des univers familiaux et professionnels et non de contester – de façon radicale comme le propose le dossier – les fondements de cette articulation elle-même.

Il peut paraître surprenant qu'un seul texte dans le dossier aborde de front ce thème tant rebattu de la « conciliation » famille/travail. Nathalie Lapeyre et Nicky Le Feuvre, dans le cadre d'une enquête par entretiens auprès de médecins et d'avocats (surtout des femmes, mais aussi quelques hommes), analysent les discours des femmes exerçant une profession libérale sur la « conciliation » des exigences du travail domestique et éducatif et celles du travail salarié.¹ Même si les deux sociologues partagent avec les conceptrices du dossier leurs réticences politiques quant à l'usage de la notion de « conciliation », elles considèrent qu'une étude sociologique portant sur ce thème permet-

1 N. Lapeyre et N. Le Feuvre, Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de « conciliation travail-famille » dans les professions libérales en France, pp. 42–58.

trait de « caractériser assez finement le potentiel de transgression de la hiérarchie sexuée que représente la féminisation des professions dites supérieures dans les sociétés européennes contemporaines » (p. 43). En cherchant à mesurer ce « potentiel de transgression », les auteures en viennent finalement à mesurer la distance entre le discours de leurs enquêté-e-s et les différentes positions théoriques sur la « conciliation ».

Elles identifient ainsi chez les femmes médecins et avocates trois discours idéaux-typiques sur la « conciliation travail-famille », dont chacun est associé à une position théorique sur la « conciliation ». Le premier type de discours, peu fréquent et souvent employé dans un registre de dénonciation (au sujet d'une consoeur par exemple), témoigne d'une résistance de certaines femmes aux injonctions de disponibilité domestique et d'un rapport dit « masculin » de celles-ci à leur carrière professionnelle. Il est associé à une position relativement transgressive, bien que jugée trop statique par les auteures et donc insuffisante, de la complémentarité des genres (plutôt que des sexes) qui autorise l'existence de « femmes viriles ». Le second type de discours – le plus courant – consiste à mettre en avant une pratique féminine spécifique des professions libérales permettant, dans une certaine mesure, la « conciliation » d'une vie professionnelle avec les exigences du travail domestique. Ce type de discours est associé à la position traditionnelle conservatrice de la complémentarité entre les sexes, qui considère que l'accès des femmes aux professions libérales n'est possible que dans la mesure où ces professions offrent des « niches » qui permettent la valorisation de leurs « qualités spécifiques » et le maintien de leur disponibilité envers les charges domestiques. Pourtant, les auteures classent dans cette catégorie de discours des enquêtées qui expriment à la fois une certaine distance au modèle masculin de l'exercice de la profession, carriériste et chronophage, et un recours à la participation du conjoint aux activités domestiques. Si le

« potentiel de transgression » de leur discours est considéré comme nul par les auteures, c'est qu'il mobilise la catégorie de « conciliation » déclinée uniquement au féminin et ne remet donc pas explicitement en cause les visions classiques des rôles masculins et féminins dans les sphères professionnelles et domestiques. C'est en ce sens qu'il est opposé au troisième type de discours identifié, très minoritaire, qui promeut explicitement l'interchangeabilité des hommes et des femmes dans les deux sphères. Ce discours est associé à la propre position des auteures, qui consiste à remettre en question la notion même de « conciliation » et le cantonnement de ses impératifs aux femmes.

Or les conditions de socialisation et les positions politiques des enquêtées qui tiennent ce discours se révèlent vraisemblablement très proches de celles des auteures (féministes, mères féministes ou très engagées professionnellement, pères fortement investis dans l'éducation de leurs enfants, conditions très favorables d'insertion professionnelle etc.). En estimant que le « potentiel de transgression » des autres types de discours est faible, ces dernières font ainsi preuve d'ethnocentrisme : la dénonciation explicite des normes genrées par des enquêtées qu'on interroge précisément sur les pratiques féminines de « conciliation travail – famille » n'est possible que pour celles qui sont déjà largement familiaires des études féministes. Cela veut-il dire pour autant que les autres adhèrent nécessairement à une conception conservatrice de la complémentarité entre les sexes et ne participent aucunement à une évolution des rapports sociaux de sexe ? Pour le savoir, il aurait fallu se demander en quels termes particuliers se pose, pour l'ensemble des enquêtées, la question de l'articulation entre univers domestique et professionnel, plutôt que de mesurer une distance entre leurs discours et la manière des auteures de penser les relations travail/famille.

En posant elles-mêmes la question des pratiques féminines de « conciliation tra-

vail – famille », et en n’analysant pas le contexte d’énonciation des discours prononcés (registre de la valorisation ou de la dénonciation, discours sur soi ou sur les autres, et encore moins moments de la carrière professionnelle et du cycle de vie, origine sociale et héritage familial), les deux chercheuses ont plaqué une problématique sur le discours des enquêté-e-s, sans se préoccuper de ce qui faisait sens pour les protagonistes eux-mêmes. En cela cet article ne répond pas aux exigences d’une sociologie du genre qui dans une tradition durkheimienne romprait avec le sens commun, ou les manières usuelles de poser le débat dans la sphère publique, au profit de la construction d’un objet sociologique. Il répond encore moins au projet du dossier de penser l’articulation entre travail et famille de façon radicale car la notion de « conciliation » s’avère fort encombrante et un obstacle à l’analyse.

Les autres articles du dossier proposent d’aborder la question de l’articulation famille/travail de manière indirecte en mettant l’accent sur une dimension particulière du rôle traditionnellement attribué aux femmes à la fois dans les sphères domestiques et professionnelles : le *care* c’est-à-dire « la prise en charge affective, éducative ou curative des personnes dépendantes »². Nous voudrions montrer ici les intérêts et les limites de cette démarche qui, d’après les auteures de l’introduction du dossier, doit permettre à la fois de dépasser une vision optimiste de l’accès des femmes au travail

rémunéré (associé à l’autonomie financière et à la libération de l’isolement du privé, au détriment de son aspect « exploitation ») et de briser le monopole des sociologies et des psychologies conservatrices sur les aspects affectifs et communicationnels des relations familiales.

Le détour par le *care* présente incontestablement des avantages pour penser l’articulation entre famille et travail. Ce thème permet, en effet, des allers-retours fructueux pour l’analyse entre les espaces domestiques et professionnels.

Dans la tradition des études féministes des années 70, la prise en compte des rapports de pouvoir et de domination dans la sphère professionnelle permet d’interroger ce qui se joue dans l’espace domestique : c’est ainsi qu’avait été forgé le concept de travail domestique gratuit et invisible en référence au travail salarié. Poursuivant cette ligne d’analyse, Geneviève Cresson et Nicole Gadrey étudient les grilles d’évaluation des compétences dans le monde du *care* professionnel pour déconstruire la vision naturalisée des « qualités féminines » engagées dans le *care* familial. Symétriquement, la question de la prise en charge des personnes dépendantes permet de mettre à jour les sentiments, ou les émotions (sollicitude, empathie, amour, dégoût, colère, haine) qui circulent dans la sphère professionnelle en prenant appui sur la comparaison avec ce que l’on connaît mieux, c’est-à-dire les sentiments et les émotions dans les rapports interpersonnels familiaux. L’enquête de Pascale Molinier sur la souffrance au travail des auxiliaires de puériculture montre que celles-ci ne bénéficient pas des mêmes gratifications symboliques dans l’élevage des enfants que les jeunes parents dans la sphère familiale : monotonie du travail de maternage auprès d’enfants qui ne grandissent jamais, invisibilité d’une partie de leur travail, etc. Ce sont ces différences entre *care* professionnel et *care* familial qui provoquent la haine ressentie et refoulée par les puéricultrices enquêtées envers les enfants dont elles s’occupent (elles finis-

2 Trois articles dans le dossier peuvent être rangés sous cette thématique : G. Cresson et N. Gardey, Entre famille et métier : le travail du *care*, pp. 26–41; P. Molinier, La haine et l’amour, la boîte noire du féminisme ? une critique de l’éthique du dévouement, pp. 12–25, qui porte principalement sur les conditions de travail des auxiliaires de puériculture et des aides-soignantes en gériatrie; A. R. Hoschchild, Le nouvel or du monde, pp. 59–79, sur les transferts du *care* dans les rapports Nord-Sud à travers l’analyse des nounous immigrées aux Etats-Unis.

sent par avouer avec soulagement au cours de l'étude de psychodynamique du travail menée auprès d'elles qu'elles ne supportent plus les enfants). L'auteure montre que le refoulement de cette haine et l'expression constante de tendresse envers les enfants, expression qui s'appuie sur une « identité défensive de sexe », participent d'une défense contre le déficit chronique de reconnaissance de leur travail. De son côté, Arlie Russel Hochschild, dans une comparaison systématique et nuancée des soins aux jeunes enfants des nounous immigrées aux Etats-Unis avec la prise en charge de leurs propres enfants restés au pays, montre également les sentiments spécifiques mis en jeu dans le *care* professionnel par rapport au *care* familial : alors qu'elles-mêmes ont reçu une éducation « prémoderne » peu marquée par la sentimentalité – éducation qu'elles reproduisent auprès de leurs propres enfants –, le contact avec « l'idéologie nord-américaine du lien affectif mère-enfant » et la grande solitude dans laquelle elles vivent poussent les nounous immigrées à ressentir pour les enfants dont elles s'occupent un amour particulièrement fort, qui sera d'ailleurs perçu par certains employeurs comme un produit naturel de la « culture du tiers-monde ».

Cette sociologie des sentiments non naturalisés constitue à notre sens le point fort de ce dossier : l'étude de l'articulation travail/famille au travers du passage du *care* familial au *care* professionnel permet, dans les articles d'Arlie Russel Hoschild et Pascale Molinier, de mettre au jour la dimension sociale essentielle des sentiments en jeu dans les activités du *care*.

S'appuyer sur une comparaison entre *care* professionnel et *care* familial pour mieux comprendre l'articulation du travail et de la famille présente cependant quelques difficultés. Dans leur article, Geneviève Cresson et Nicole Gadrey montrent ainsi que la très forte féminisation des professions du *care* et leurs conditions d'exercice particulières (travail à domicile, contrats de gré à gré) contribuent à leur assimilation au *care*

familial et ainsi à une non-reconnaissance des compétences spécifiques mobilisées dans le *care* professionnel. Ce faisant, les auteures semblent parfois sous-entendre que le *care* familial repose en revanche sur la mobilisation de qualités typiquement féminines. Les conditions de formation de ces « qualités » au cours de la socialisation primaire, notamment au sein de la sphère familiale, et de leur assignation aux femmes sont très peu évoquées. Pascale Molinier, pour expliquer la tendresse du parent envers son enfant et son impossible transposition aux puéricultrices, fait finalement référence à des travaux psychanalytiques et parle ainsi de « séduction inhérente à la position maternelle » et de « dynamique normale de la relation mère-enfant ». Bien que dénoncé tout au long du dossier, le monopole des femmes sur le *care* (familial et professionnel) est ainsi rarement discuté et parfois présenté comme une ressource potentielle pour les femmes, seules capables de produire des soins de plus en plus indispensables à nos sociétés.

Les auteures du dossier rappellent pourtant dès l'introduction que « le risque le plus grand serait de faire l'éloge féministe du *care* sans lutter pour qu'il obtienne une reconnaissance sociale et qu'il devienne l'affaire des hommes aussi » (p. 9). Le monopole féminin du *care* n'a effectivement rien de naturel ni d'inéluctable. Pour mieux comprendre les causes sociales de ce monopole et ses effets, il nous semble que les auteures auraient dû se plier davantage à l'exigence affichée lors de l'appel à contributions lancé pour la constitution du dossier : ne pas rester « centrées sur les problèmes des femmes, au détriment des rapports sociaux de sexe ». Or le point de vue des hommes est largement absent de l'ensemble des articles proposés, ce qui ne permet pas d'aborder de front la question des « rapports sociaux de sexe ». La lecture de ce dossier permet ainsi de saisir combien serait fructueuse une étude restituant, par exemple, des parcours atypiques amenant des hommes à prendre en charge et à valoriser le travail de *care*,

que cela soit dans la sphère familiale ou dans la sphère professionnelle. On apprendrait ainsi sans doute beaucoup sur les conditions de production et de valorisation des compétences nécessaires au *care*, dans un cadre dans lequel il apparaîtrait clairement qu'il ne peut s'agir de « qualités féminines ». On pourrait alors tenter de mieux comprendre pourquoi, dans la plupart des cas, ces compétences sont assignées aux femmes et naturalisées comme féminines. C'est dans cette assignation que réside effectivement les causes de la dévalorisation du *care*, car comme l'explique Arlie Russel Hoschild : « Si le travail de *care* a si peu de valeur, ce n'est ni parce qu'il ne correspondrait pas à un besoin, ni parce qu'il serait simple et facile à effectuer. En réalité, la perte de valeur du travail de soins aux enfants résulte d'une politique basée sur les inégalités » (p. 73), inégalités inhérentes aux rapports sociaux de sexe, aux rapports de classes et aux rapports entre pays du Sud et pays du Nord.

Malgré les dangers qu'il présente, le détour par l'étude du *care* – qui recouvre des pratiques et des sentiments mis en oeuvre aussi bien dans la sphère domestique que dans la sphère professionnelle – permet ainsi de poser la question de l'articulation famille/travail en construisant des objets de recherche sociologiques (tels que l'expression obligatoire des sentiments ou l'invisibilisation et la non-reconnaissance des compétences produites dans la sphère domestique). Ce détour a le mérite d'éviter de calquer les catégories d'analyse du sens commun et/ou des politiques publiques (telles que la problématique de la « conciliation ») pour étudier les relations entre l'univers du travail professionnel et la sphère domestique. La lecture du dossier proposé par la revue *Nouvelles questions féministes* se révèle ainsi à la fois fructueuse et source de nouveaux questionnements stimulants.

Bessiere Céline

Laboratoire de sciences sociales ENS-Ehess et
CERLIS (Paris V), 48 bd, Jourdan
75014 Paris
01 43 13 62 23, celine.bessiere@ens.fr

Gollac Sibylle

Laboratoire de sciences sociales ENS-Ehess,
48 bd Jourdan, 75014 Paris
01 43 13 62 03, sibylle.gollac@ens.fr

Kellerhals, Jean; Eric Widmer et René Levy, *Mesure et démesure du couple*, Payot, 2004.

Partant des changements profonds qui entourent le couple contemporain, sans négliger les tensions et les ambivalences qui marquent aujourd'hui la construction de la relation conjugale, l'ouvrage de Jean Kellerhals, Eric Widmer et René Lévy nous propose de répondre à quatre objectifs : identifier la diversité des styles de fonctionnement conjugaux (prendre la « mesure » du couple, comme le titre le suggère); saisir les problèmes et les conflits, c'est-à-dire les « démesures » du couple; analyser les modes de gestion des conflits et des problèmes; évaluer le succès des dynamiques conjugales.

Le titre fait donc appel à l'objet examiné au long de cinq chapitres – rédigés à la fois avec rigueur et créativité – et ajoute, en guise de métaphore, l'idée que chaque conjugalité se construit *sur mesure*, en *bri colant* son identité et son projet, en utilisant *selon son génie propre* les modèles traditionnels et les schémas nouveaux. Malgré tout, on le rappelle au long de l'ouvrage, ce sont des choix conjugaux sur lesquels s'exercent des pressions et des contraintes extérieures (« *l'intime est privé et publique* »).

L'expression *Mesure et démesure du couple* débouche aussi – et c'est peut-être le message le plus essentiel de l'ouvrage – sur l'idée que toute dynamique conjugale se construit à la fois autour de fonctionne-

ments (routines, rôles, pouvoirs, liens avec l'extérieur) et de problèmes (manque de communication, difficile adaptation au caractère d'autrui, désaccords sur les rôles et loisirs, mésententes dans les relations sexuelles, déceptions) gérés de manières diverses au long de la trajectoire conjugale.

Ce que l'on va alors retenir, de façon succincte, d'une première lecture de cet ouvrage, c'est qu'il existe des styles conjugaux distincts, composés de formes de cohésion et de régulation variées, dont tous présentent des problèmes et des conflits de plusieurs genres (même si le style « compagnonnage » semble se porter un peu mieux que les autres). Autrement dit, si l'on pensait que les auteurs étaient à la recherche du « bon » modèle conjugal, à l'image d'une approche fonctionnaliste classique, on ne le trouvera pas. On constate, bien au contraire, qu'ils vont se frayer un chemin ardu – appuyé sur des observations multiples des interactions conjugales – dont le résultat est la présentation, d'une part, d'un portrait diversifié des styles conjugaux et des conflits et, d'autre part, d'un diagnostic prudent et retenu quant au degré d'échec ou de succès des dynamiques conjugales, étant donné que l'évaluation du couple quant à sa réussite semble dépendre plus de la forme de résolution des problèmes (du *coping*) que du style conjugal lui-même. Cela dit, il est évident que l'objet d'étude en soi est ambivalent, surtout quand il se donne pour objectif de mettre en relation styles conjugaux, conflits et réussite, car il se trouve sur un terrain glissant qui échappe parfois difficilement, comme on va le voir, à une certaine normativité et à des jugements de valeurs sur le bon et le mauvais fonctionnement.

Tout en prenant appui sur les principaux résultats d'une enquête menée en Suisse en 1999 auprès de couples vivant ensemble depuis un an au moins, l'ouvrage se veut à plusieurs titres un livre de synthèse et d'articulation entre différents apports et approches plutôt qu'un ouvrage de simple présentation de résultats. Sur le plan théori-

que et méthodologique, la recherche se place nettement dans le cadre d'une micro-sociologie (quantitative) des interactions conjugales, cependant elle se confronte dès le Chapitre Premier (« Les avatars du couple ») non seulement aux grandes hypothèses et travaux dans le domaine de la sociologie de la famille (américaine aussi bien que francophone et anglaise), mais aussi aux principales transformations macrosociales qui, au long des dernières décennies, ont influencé la vie familiale dans les pays occidentaux : les changements démographiques, la transformation des identités des genres féminin et masculin, l'accent sur l'individualisation, l'évolution des styles de transmission entre les générations, les contradictions – entre souci de permanence et aspiration au changement, entre fusion et autonomie, entre l'idéal d'égalité et les rôles asymétriques – qui peuvent rendre difficile la construction identitaire dans le couple.

Sur le plan empirique, l'ouvrage bénéficie fortement de l'expérience et des multiples recherches de Jean Kellerhals dans les domaines des interactions et des solidarités familiales, des sentiments de justice et des stratégies d'éducation associées aux styles conjugaux. Par conséquence, en faisant appel à ses travaux et à l'enquête de 1999 qui reprend, en améliorant l'opérationnalisation, quelques-unes des dimensions déjà étudiées, l'analyse ne se limite pas à décrire les styles conjugaux ou les conflits. Elle les met systématiquement en rapport avec l'impact du statut social, avec l'interférence de l'entourage du couple, notamment des réseaux de parenté et d'amitié, avec le genre (puisque l'enquête a interviewé des hommes et des femmes), avec les attitudes éducatives des parents et, encore, avec la gestion des problèmes de justice.

Un seul point dissonant est à souligner en ce qui concerne cette contextualisation riche en repères sociologiques et en apports de recherche relatifs aux fonctionnements des couples. C'est l'absence de références au contexte suisse dont on sait

bien, par les comparaisons internationales sur les indicateurs de vie familiale et de politique de la famille, qu'il se caractérise par un Etat-Providence conservateur encore fortement axé, entre autres, sur le *male breadwinner model* et le *one and a half earner model* où la femme travaille à temps partiel. Il est vrai qu'il existe une relative indépendance des grandes logiques d'interaction conjugale par rapport aux logiques macrosociales concernant les agencements publics ou le marché du travail national. Mais il faut reconnaître que ceux-ci finissent toujours par conditionner les rythmes, les divisions du travail, le *statut-maître*, et le pouvoir dans le couple. Ainsi, étant donné l'absence de quelques données ou pistes qui puissent guider le lecteur quant au développement récent et l'influence de ces variables, il lui est difficile de ne pas avoir le sentiment de flotter dans une société occidentale où tout se ressemble, où la divergence des styles de vie et de conjugalité est insignifiante.

Les Chapitres II et III entrent dans la présentation des données empiriques et constituent, par la clarté de la synthèse, les soins mis dans les indicateurs et l'articulation entre styles conjugaux et d'autres variables-clefs, les deux chapitres les plus intéressants du livre. Dans le Chapitre II, intitulé « Les styles conjugaux », on distingue cinq styles de conjugalité (voir le tableau récapitulatif, p. 83). Dans le style « *bastion* », le couple valorise la fusion et la similitude. Il maintient sa cohésion à travers une forte clôture, plus marquée chez les femmes que chez les hommes, une routinisation des moeurs, espaces et temporalités et des rôles fonctionnels très différenciés. Le style « *co-con* » se caractérise, comme le style « *bastion* », par la fusion et la clôture, mais il se distingue du style précédent par des rôles peu différenciés, peu de routines et des orientations qui mettent l'accent sur le soutien, le confort, et l'intimité. Un troisième style, le « *compagnonnage* » valorise aussi une cohésion fusionnelle et consensuelle mais il s'ouvre beaucoup plus à l'extérieur. Ici les

tâches domestiques et les soins aux enfants sont partagés, les rôles relationnels sont indifférenciés, et la routinisation est plutôt faible. Les deux derniers styles de conjugalité se caractérisent tous les deux par l'insistance sur l'autonomie. Ils sont, cependant, très différents. Dans le style « *parallèle* », la clôture est considérable, les rôles domestiques et relationnels sont différenciés, la routinisation est marquée; c'est aussi le seul style conjugal où le pouvoir de décision est clairement hiérarchique. Dans le style « *association* », hommes et femmes valorisent plus la communication et la négociation que la similitude, l'ouverture sur l'extérieur est grande et l'asymétrie de genre dans les rôles domestiques et relationnels est peu prononcée (plus prononcée, toutefois, qu'à ce que les auteurs s'attendaient dans le cas d'un style conjugal considéré comme « moderniste »). Malheureusement, dans l'opérationnalisation qui a été faite des rôles, on n'a pas inclus les rôles professionnels, ce qui nous empêche de voir la relation entre les styles conjugaux et la division familiale du travail payé.

En regardant ces cinq styles dans leur ensemble, les auteurs constatent que la propension moyenne aux objectifs expressifs, à la fusion et à la routinisation demeure marquée et que l'égalité dans les rôles domestiques consiste plus dans un climat de négociation que dans celui de l'égalité des efforts : dans 70% de l'ensemble, la femme exerce davantage de rôles domestiques que l'homme (p. 87). Par contre, l'indifférenciation dans les rôles relationnels est importante et le pouvoir décisionnel est synarchique. Finalement, l'impact de l'appartenance sociale et du parcours familial : les styles « *bastion* », « *parallèle* » et « *co-con* » se trouvent proportionnellement davantage dans les situations économiques et culturelles moins favorisées, le « *compagnonnage* » est assez également distribué dans les divers milieux, l'« *associatif* » s'associe aux couples dotés d'importants capitaux économiques et culturels, où la femme a un fort investissement professionnel. Mal-

gré une certaine inertie des styles conjugaux au cours du temps, on remarque, toutefois, que la venue de l'enfant fait augmenter la proportion de couples fusionnels au détriment des associatifs (p. 98). C'est un effet qui est probablement lié au désinvestissement professionnel de la femme en Suisse lors de la formation de la famille.

Après un aperçu théorique, inspiré par la perspective d'Olson, qui présente le *processus d'adaptation* par lequel passent les couples – organisation de rôles, définition de zones d'intimité et de contacts avec l'extérieur, etc. – ainsi que le développement de capacités – souplesse, équilibre entre fusion et séparation, ouverture – qui facilitent l'adaptation, le Chapitre III revient à l'empirie en nous montrant les « problèmes » recensés et qui sont définis par les auteurs comme « *la perception d'un malfonctionnement sérieux et récurrent, une gêne ou tension jugée comme grave...* » (p. 121). On constate que l'ampleur des problèmes est considérable : trois quarts des couples gèrent un ou deux problèmes sérieux au moment de l'entrevue; 62% a des problèmes de communication ou émotionnels. Les genres de problèmes touchent surtout les difficultés de régulation et de cohésion, qui se renforcent lors de la venue des enfants, et plus rarement les problèmes de violence, addiction ou infidélité (p. 122–123). Une conclusion importante : il y a des styles plus perméables au conflit que d'autres. Les styles associatif et parallèle, caractérisés par l'autonomie, accumulent plus de problèmes. Par contre, les données n'établissent pas de relation entre un style conjugal et des types spécifiques de problèmes. Poussant un peu plus loin l'analyse des conflits, étant donné l'ampleur des problèmes associés à l'intimité, les auteurs ont construit, sur la base d'un indice, un modèle qui propose *cinq phases de la dégradation de l'intimité*: 1) difficultés à communiquer ses émotions, 2) mésententes sexuelles, 3) forte déception sentimentale, 4) infidélité, 5) violence. L'idée d'une progression en phases successives est évidemment séduisante bien que le résultat

final soit, comme on peut l'observer, assez normatif. Pour ne donner qu'un exemple, l'infidélité peut avoir plusieurs significations et ne pas impliquer ces phases précédentes. Derniers éléments à mentionner dans le cadre de ce chapitre: d'une part, le fait que les réseaux denses et actifs, mais peu intrusifs, produisent des effets protecteurs sur la relation conjugale comme sur les rapports intergénérationnels et les relations entre frères et sœurs; d'autre part, la confirmation de l'hypothèse de la diffusion des conflits et problèmes entre la sphère conjugale et la sphère parentale.

Les Chapitres IV et V examinent les modes de gestion des problèmes (le « *coping* ») et, pour « mesurer le succès du couple », regardent la manière dont les couples évaluent leur vie conjugale. Cherchant à éviter une opérationnalisation trop banale du *coping*, les auteurs le considèrent comme un processus complexe qui exige une pluralité de dimensions et sous-dimensions (p. 164–165). S'appuyant aussi sur une analyse minutieuse des déterminismes et des systèmes d'influence directe et indirecte, la densité de ces chapitres rend moins aisée l'entrée dans le fil des idées. D'une façon plus sommaire qu'il ne faudrait, nous pouvons regarder les résultats les plus significatifs en suivant trois lignes de conclusions. Tout d'abord, l'analyse fait ressortir cinq grands modes de *coping* (p. 171) : le « déficitaire » (fort niveau d'agressivité, évitement, aucune protection de la cohésion du groupe); « elle sans lui » (la femme entreprend des actions, cherche le contact, il l'évite, se désintéresse); « lui sans elle » (il est plus actif et manifeste son soutien, elle dramatise, est agressive, accuse); « l'inertie » (agressivité minimale, peu d'actions, peu d'informations recherchées); la « coopération » (confiance et solidarité, évitement minimal, recherche d'information), ce dernier mode de *coping* étant associé aux couples qui ont moins de problèmes tant au passé comme au présent. Deuxième conclusion : des relations peu significatives entre style conjugal et mode de *coping*, entre niveau socioculturel et *coping*.

On observe un peu plus d'agressivité dans l'*associatif*, moins d'activité chez le *cocon*, plus d'action masculine dans le *bastion*, mais ce sont des tendances faibles. Quant au niveau socioculturel, l'impact se fait sentir uniquement sur les couples qui se trouvent en bas de l'hiérarchie sociale et chez lesquels la fréquence du *coping coopératif* est beaucoup moins élevée; on conclut, donc, que ce sont des couples plus à *risque*. Troisième ligne de conclusions: celles qui concernent la mesure de l'échec et de la réussite du couple. Sur la base de l'évaluation subjective des couples concernant neuf aspects de la qualité relationnelle (p. 215–219), les auteurs montrent que les évaluations sont moyennement positives: 40% estiment se bien porter, 40% émettent de notables réserves, et les 20% restants jugent leur situation plutôt ou très insatisfaisante (p. 220). Le jugement des femmes est plus sévère que celui des hommes: elles ont plus souvent pensé à la séparation, et elles présentent plus souvent des symptômes dépressifs. Finalement, il est fondamental de souligner que le *coping* occupe une place pivot dans le système des influences. D'une part, il influe sur le degré d'accumulation de problèmes ou conflits, ce qui influera sur le jugement de la relation; d'autre part, un mauvais *coping* amène en lui-même un jugement défavorable sur la relation.

Le principal mérite de cet ouvrage réside dans la relecture de nombreuses études et recherches en sociologie de la famille et des interactions familiales, dans une perspective pluraliste et englobante. Cette approche permet aux auteurs de jeter des ponts entre sociologie de la famille et thérapie familiale; styles conjugaux au passé et au présent; styles conjugaux et genre; styles conjugaux et communauté sociale (réseaux, ressources économiques et culturelles); problèmes conjugaux et parentaux; fonctionnements conjugaux, modes de *coping* et sentiments de réussite ou d'échec conjugal. Ses contributions ont aussi le mérite de laisser ouvertes de multiples interrogations qui vont pouvoir dynamiser de nouveaux débats et

recherches: c'est la question du genre dans les styles conjugaux, qui est déjà traitée mais mérite un approfondissement; c'est la question de l'aspect « négatif » attribué à l'autonomie dans le couple, un diagnostic qui devrait conduire à une réflexion importante sur le concept et sur les manières de faire de l'autonomie conjugale; c'est, aussi, la question d'une éventuelle spécificité des styles conjugaux en Suisse.

Karin Wall
Instituto de Ciências Sociais
Universidade de Lisboa
Av. Prof. Aníbal Bettencourt, 9
1600–189 Lisboa
Karin.wall@ics.ul.pt

Rémi Lenoir, *Généalogie de la morale familiale*, Editions du Seuil, coll. «Liber», Paris, 2003, 588 Seiten

Familie hat sich in der rund hundertjährigen Geschichte der Soziologie zu einem relativ autonomen Feld ihrer vielfältigen Spezialisierungen, einer Art Teildisziplin oder Spezialsoziologie, entwickelt, wodurch ihre Bedeutung als zentrale Kategorie der gesellschaftlichen Konstruktion und Repräsentation Rechnung getragen wird. Zugleich aber kommt es auf diesem Wege der Teilung der soziologischen Arbeit zu Abschottungen und Engführungen, die sich für die Soziologie der Familie wie auch die Soziologie im Allgemeinen als sehr hinderlich herausstellen können. Hierbei wird in der Regel Familie nach einer mit erstaunlicher Selbstverständlichkeit durchgesetzten und reproduzierten Dichotomie der «Mikrosoziologie» zugerechnet, anstatt, wie es in Durkheims Projekt der Soziologie der gesellschaftlichen Moral zentral angelegt, zum Ausgangspunkt einer allgemeinen Soziologie zu werden.

Dabei war es keineswegs Zufall, dass Durkheim seine ersten Vorlesungen in Soziologie an der Universität von Bordeaux der Familie widmete und dies obendrein innerhalb einer juristischen Fakultät. Zu-

fall war es auch nicht, dass er hierbei ein Forschungsprogramm entwickelte, welches die familiäre Ordnung in den Fokus einer soziologischen Analyse gesellschaftlicher Regulierungen stellte und dabei dem Staat als «Organ des sozialen Denkens» eine Schlüsselrolle zuordnete, indem er betonte, dass dieser sich immer mehr zu einem direkten Faktor des häuslichen Lebens entwickle.

Die Idee, die häusliche Moral mit ihren vielfältigen Verpflichtungsverhältnissen als ein Ensemble elementarer Formen der gesellschaftlichen Moral zu wählen und von ihr aus dann voranschreitend die Komplexität moralischer Instanzen, Funktionen und Praktiken in modernen Gesellschaften aufzurollen und zu reduzieren war also in der durkheimischen Gründungsveranstaltung der Soziologie explizit und systematisch angelegt und harrete lange einer konsequenten Fortsetzung. Wie sich dieses Programm auf sehr fruchtbare und innovative Weise umsetzen lässt, macht Rémi Lenoirs Studie deutlich. Letzterer ist seit zwei Jahrzehnten Professor für Soziologie an der Université de Paris I/Panthéon-Sorbonne und leitet seit fast zehn Jahren das von Pierre Bourdieu gegründete Centre de Sociologie Européenne in Paris.

Hervorgegangen aus seiner *Thèse d'Etat*, seiner Habilitationsschrift aus dem Jahre 1986, ist das jetzt vorliegende Werk ein spätes Produkt eines langjährigen intensiven Forschungsprozesses, der sich zuvor in einer langen Reihe an Zeitschriftenbeiträgen, insbesondere in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (ARSS), schrittweise heraustraktionierte und sozusagen in konzentrischen Kreisen rund um die Durkheim'sche Ausgangsfrage vertiefend und erweiternd voranschritt. Bereits die ersten Artikel in ARSS zum Thema Familialismus lassen die originelle Stossrichtung und Handschrift dieses Unternehmens deutlich erkennen. Dennoch geht Lenoir in seinem Buch noch weit über das Erwartete und Erwartbare hinaus, denn er liefert, wie die Gliederung seines Buches zeigt, nicht nur eine sozial-

geschichtliche Rekonstruktion des französischen Familialismus seit dem späten 19. Jahrhundert, eines bereits als Solchem sehr anspruchsvollen und interessanten soziologischen Gegenstandes, sondern führt den Leser mit seiner soziohistorischen Rekonstruktion weit über seine bereits bekannten Ansprüche hinaus durch folgende Etappen bzw. Kapitel:

die institutionalisierte Familie

Wissen und Wissenschaften des Staates: Genealogie und Demographie

Die Familie als Instrument und Einsatz von Kämpfen im 19. Jahrhundert

Gesellschaftliche Kämpfe und moralische Einsätze: die Erfindung des Familialismus

Familienpolitik und bürokratische Regulierung der Familie

politische Krisen und Wandel des Familialismus

Zusammenbruch der gesellschaftlichen Grundlagen des Familialismus und Krise des Reproduktionsmodus der Sozialstruktur.

Wie diese Gliederung verdeutlicht, handelt es sich um ein höchst ambitioniertes Vorhaben, beruhend auf der Zusammenschau vielfältiger Perspektiven auf familiäre Wirklichkeit – von der historischen Langfristbetrachtung gesellschaftlicher Konstruktion familialer Ordnung und deren Institutionalisierung und rechtlicher Regulierung seit dem Mittelalter, über die Entwicklung eines staatswissenschaftlichen Interesses an Familie als zentraler Reproduktionsinstanz und Schlüsselement jeglicher Eigentumsverhältnisse, bis hin zu politisch-ideologischen Auseinandersetzungen unter modernen gesellschaftlichen Verhältnissen, wo es u. a. um die Frage legitimer Arbeitsteilung und Zuständigkeit von Staat, Kirche, Markt und Familie innerhalb der gesellschaftlichen Reproduktion geht. Des Weiteren wird ein besonderes Augenmerk auf die modernen «Staatswissenschaften» gelegt, allen voran die «Sta(a)tistik» und die ab der Mitte des 18. Jahrhunderts bereits «avant la lettre» tätige Demographie, mittels der seit der Neuzeit, insbesondere dann ab dem frühen 19.

Jahrhundert, die Produktion und Reproduktion des Menschenkapitals beobachtet, gemessen, bewertet und dann entsprechend in normative Standards sowie Handlungsaufforderungen an die Adresse des Souveräns umgemünzt wird. Diese Form eines kritisch-reflexiven Einbezugs der modernen Sozial-, Wirtschafts- und Geisteswissenschaften in den zu untersuchenden Konstruktionsprozess familialer Wirklichkeiten tut Not und stellt eine zentrale erkenntnistheoretische Leistung dieses Werks dar. Doch Lenoirs Werk stützt sich keineswegs nur auf Analysen von Daten und Diskursen aus zweiter Hand: eine Vielzahl eigener Forschungen und Feldarbeiten zu Fragen sozialer Bewegungen im Umfeld des Familialismus, zur Genese der Demographie und ihrer Rolle im Konzert der Sozialwissenschaften oder Arbeiten zur Entwicklung des Familienrechts fliessen ständig mit ein und werden mit einer originellen Neuinterpretation klassischer Texte und Positionen im Bereich der Familienwissenschaften auf fruchtbare Weise verknüpft.

Lenoir orientiert sich dabei innerhalb eines komplexen theoretischen Bezugsystems, bei dem zunächst die Klassiker, wie bereits erwähnt vor allem Durkheim, seine Soziologie des Rechts und Theorie der Moral, in gleichem Masse aber auch Webers Theorie der Herrschaft und der Legitimation die markanten Eckpunkte bilden, dann aber in den zeitgenössischen Paradigmata Foucaults und allen voran Bourdieus aktualisiert, zugespitzt und neu durchdacht aufgegriffen werden. Die von Lenoir vorgelegten soziogenetischen Rekonstruktionen des modernen französischen Familialismus lassen sich hierbei durchaus in der Traditionslinie der von Foucaults Arbeiten zur Bio-Politik angeregten Forschungen, von Donzelot bis hin zu Castel, situieren und als einen Beitrag zur Sozioanalyse des gesellschaftlichen Unbewussten dieser ideo-logischen Konfiguration betrachten. Deutlich wird hierbei, wie sehr das sich seit dem 18. Jahrhundert herausbildende staatliche Interesse an Familie als zentraler Reproduk-

tionsinstanz bis in die Gegenwart in den unterschiedlichsten politisch-ideologischen Schattierungen und Kolorierungen «fortpflanzt»: von der absolutistischen Politik einer Mehrung des (Bevölkerungs-)Reichtums der Nation, über die eher aussen- und militärpolitisch motivierte Politik eines Kampfes gegen das «Aussterben der Rasse» bis hin zu neueren Formen einer geburtenfördernden Sozialpolitik unter der Vorherrschaft wirtschafts- und gesellschaftspolitischer Prämissen. Lenoirs feine und sensible historische Rekonstruktion lässt manches Paradoxon transparent werden, so etwa, wenn er die Metamorphosen eines ausgeprägt anti-etatistischen kirchlichen Familialismus hin zu einem ausgeprägt anti-klerikalen staatlichen Natalismus durchleuchtet oder die Genese einer bevölkerungspolitischen Norm, der «Drei-Kinder-Normalfamilie», aus den statistischen Berechnungen der Demographen zur Nettoreproduktionsrate ableitet.

Die besondere Stärke des Lenoirschen Ansatzes besteht in seiner geschickten Kombination soziogenetischer bzw. genealogischer Rekonstruktionen des modernen französischen «Familialismus» in einer Perspektive der *longue durée* mit detaillierten Analysen des «Feldes» der Regulierung von Familie, d. h. eines Ensembles an Institutionen, Bewegungen, Professionen und Diskursen, die im Umfeld familialer Wirklichkeiten agieren und ihre «raison d'être» finden, und miteinander in Konkurrenz um das Monopol auf legitime Definition ihres gemeinsamen Adressaten – Familie – stehen. Das Feld der Politik der Familie hat sich, wie Lenoir überzeugend rekonstruiert, schrittweise autonomisiert und professionalisiert, hat an Profil und Unverwechselbarkeit gewonnen, eigene Sprachspiele entwickelt, vielfältige gesetzliche Kodifizierungen und politische Regulierungen initiiert und hat sich dabei zu einem mehr und mehr als selbstevident gegebenen Zentralbereich sozialpolitischer Interventionen entwickelt. Genau hier liegt aber das soziologische Erkenntnisinteresse des Autors: wie kommt

es, dass eine gesellschaftliche Gruppe, genannt Familie, sich unter den spezifischen soziohistorischen Gegebenheiten Frankreichs zu einer selbstverständlichen Schlüsselkategorie der gesellschaftlichen Repräsentation sozialer Wirklichkeit und deren rechtlicher und politischer Steuerung entwickelt? Wie lässt sich das «So-und-nicht-anders-Gewordens-Sein» (Weber) der modernen französischen Gesellschaftspolitik und ihrer weltanschaulichen Grundlagen historisch rekonstruierend verstehen?

Verstehender Nachvollzug ist dabei nicht immer ein leichtes Unterfangen: Lenoirs Stil, die Tendenz komplexen Sachverhalten durch einen komplexen, nach ständiger Erhöhung von Reflexivität trachten Argumentationsgang gerecht zu werden, machen die Lektüre seines Buches zu einer oft anstrengenden Angelegenheit. Doch diese Mühe lohnt: Wer sich auf sie einlässt, wird sich gewahr, in welchem Masse die der Spontansoziologie des Alltagdenkens so naturwüchsig und übergeschichtlich erscheinende «Familie» ein Produkt eines langfristigen kollektiven Definitions- und Konstruktionsprozesses und wie sehr diese Wirklichkeit jenseits ihres Scheins der Privatheit einen politischen Faktor und Einsatz ersten Ranges darstellt.

Franz Schultheis
Département de sociologie
Université de Genève
d. du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4
f.schultheis@bluewin.ch

Michael Opielka, Sozialpolitik, Grundlagen und vergleichende Perspektiven, Rowohls Enzyklopädie, Reinbek bei Hamburg, Dezember 2004, 336 S.

ders., Gemeinschaft in Gesellschaft, Soziologie nach Hegel und Parsons, Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden 2004, 445 S.

Michael Opielka hat in Tübingen, Zürich und Bonn Rechts- und Erziehungswissenschaften, Philosophie und Ethnologie studiert und an der Humboldt-Universität zu Berlin in Soziologie promoviert. Er ist seit 1997 Lehrbeauftragter am Seminar für Soziologie der Universität Bonn, seit 2000 Professor für Sozialpolitik an der Fachhochschule Jena. Zwischenzeitlich studierte und unterrichtete er auch an der University of California at Berkeley, School of Social Welfare. Von seinen beiden neuen Büchern basiert dasjenige über die Gemeinschaft in Gesellschaft auf seiner Dissertation (bei Claus Offe und Richard Münch).

«Der Sozialstaat hat den Kapitalismus zumindest gezähmt», stellt Michael Opielka am Anfang seiner Studie über die Sozialpolitik fest, in der er grundlegende Reformen vorschlägt. Die Wissenschaft beeinflusst die Sozialpolitik als dritte Kraft – nebst dem sozialen Wandel und der Demokratie. Sie basiert auf ethischen Grundlagen. Die Suche nach der guten Gesellschaft orientiert sich an Menschenrechten, gegenseitiger Anerkennung und am «gerechten Glück». Sozialpolitik ist umfassende Gesellschaftspolitik. Sie reicht weit über die materielle Sicherung hinaus.

Michael Opielka geht vom bislang eher konservativen, lohnarbeits- und statusorientierten System der deutschen Sozialpolitik aus, das er systematisch darstellt, entwicklungsgeschichtlich herleitet und mit sozialtheoretischen Grundlagen verknüpft (Kapitel 1). Beziiglich der Armut interessieren ihn konkrete Gestaltungsfelder der sozialen Sicherung und die Entkoppelung von Arbeit und Einkommen (Kapitel 2). Die Geschichte der deutschen Familienpolitik (und Sozialpolitik) dokumentiert mehrere Regimewechsel. Michael Opielka skizziert sie gut nachvollziehbar. Das gängige Arbeitsverständnis ist auf den Erwerb zentriert. Es stabilisiert die klassische Arbeitsteilung zwischen Lohn- und Familienarbeit und vernachlässigt die unbezahlte Haus-, Beziehungs- und Betreuungsarbeit (Kapitel 3). Die im internationalen Vergleich

aufgezeigte demographische Entwicklung wirft die Frage auf, was im Alter wichtiger ist: der Lebensstandard oder die Grundsicherung (Kapitel 4). Auch bei der Gesundheit fragt sich, welche Risiken wie abzudecken sind (Kapitel 5). Zur Sozialpolitik gehört ebenfalls die Bildungspolitik (Kapitel 6). Das deutsche System ist kaum in der Lage, die sozialen Bildungsdifferenzen der Herkunfts-familien auszugleichen. Ob die nationalen Wohlfahrtsstaaten noch relevante Handlungsräume bilden, erweist sich im Kontext der Europäisierung und Globalisierung als zweifelhaft (Kapitel 7). Michael Opielka greift bei den sozialen Reformen die alte Idee eines garantierten Grund-einkommens auf (Kapitel 8). Den Vorschlag einer Grundeinkommensversicherung (Kapitel 9) begründet er mit zentralen Werten und Vorstellungen sozialer Gerechtigkeit. Sozialpolitik muss, so lautet die These, öffentliches Gut sein. Michael Opielka erweitert die Typologie des schwedischen Soziologen Gøsta Esping-Andersen, der bei den Wohlfahrtsstaaten zwischen konservativen, liberalen und sozialdemokratischen Regimes unterscheidet. Opielka postuliert als zusätzliche Kategorie ein garantistisches Modell mit Teilhabegerechtigkeit, das die Grundsicherung (für Lohnersatzleistungen, die Gesundheit etc.) progressiv bzw. einkommensproportional finanziert. Er reagiert damit auch auf das, was die soziale Frage im 21. Jahrhundert ausmachen könnte: die Exklusion der «Überflüssigen». Sein Lehrbuch zur Sozialpolitik ist theoretisch fundiert. Es hat einen hohen Informationsgehalt und eignet sich als Nachschlagewerk zu sozialpolitisch relevanten Themen. Für besonders wichtig halte ich, wie der Autor die Frage nach dem Sinn vertieft und sich dabei auch auf die einseitige Orientierung der sozialen Sicherung an der Erwerbsarbeit bezieht.

Was heute das Besondere am Gemeinschaftlichen ist, steht im Vordergrund des zweiten Buches, der Untersuchung über die Gemeinschaft in Gesellschaft. Michael Opielka erweitert den sozialwissenschaft-

lichen Diskurs über die Individualisierung und kontrastiert rückwärtsgewandte Konzepte einer Renaissance der Gemeinschaft. Er versteht die Gemeinschaft als Differenzbegriff, der sich auf keinen dichotomischen Gegensatz zur Gesellschaft reduzieren lässt. Die Gemeinschaft bildet ein Subsystem der Gesellschaft nebst den drei weiteren Subsystemen: der Wirtschaft, Politik und Legitimation. Michael Opielka will das Gemeinschaftliche beleben und die gemeinschaftlichen und die legitimatorischen Institutionen in ihrer Eigenständigkeit fördern. Dabei gilt es, das Verhältnis zur Wirtschaft und Politik neu auszubalancieren. Talcott Parsons konzeptionalisiert eine gesellschaftliche Gemeinschaft, die er u. a. im unveröffentlichten Manuskript über *The American Societal Community* thematisiert. Jürgen Habermas begründet mit seiner Theorie des kommunikativen Handelns universalistische Zielsetzungen im Sozialen selbst. Sein Ansatz führt zu einer kompetenten Diskurstheorie der Moral und zu einem pluralistischen Konzept sozialer Gemeinschaften. Michael Opielka entdeckt in Habermas' Konzept der Lebenswelt wichtige gemeinschaftliche Elemente. Er bezieht sich ferner auf die sozialphilosophische Kontroverse zwischen dem Liberalismus (John Rawls) und Kommunitarismus (Robert N. Bellah et al.) sowie auf Hegels Theorie substanzieller Sittlichkeit. Diese fasst allerdings Gemeinschaft und Sozialität nicht so weit und intersubjektiv wie das Michael Walzer in seinem kommunitaristischen Hauptwerk über die Sphären der Gerechtigkeit tut.

Über die sozialtheoretischen Grundlagen hinaus, interessieren Michael Opielka die konkreten Anwendungsmöglichkeiten vor einem politisch-soziologischen Horizont. Er knüpft an die soziologische Theorie des Wohlfahrtsstaates an und diskutiert, wie die Sozialpolitik gemeinschaftliche Problemlagen der modernen Gesellschaft regulieren kann. Dabei stellt sich auch die Frage, inwiefern der Sozialstaat als wahrer Staat im Sinne Hegels gelten kann. Das Verhältnis von Individuum und Gemeinschaft

(bzw. Sozialem) ist komplexer geworden. Individualität verlangt die Reflexion wirtschaftlicher, politischer, rechtlicher und sozialer Zusammenhänge. Sozialwissenschaftliche Analysen müssen soziale Prozesse zwischen Personen, Gruppen und Institutionen über mittlere Ebenen hinaus in einem erweiterten Kontext erfassen. Sie können das nur leisten, wenn sie selbst eine Gemeinschaft (scientific community) bilden.

Am Anfang der Soziologie stand die Frage der Gemeinschaft in modernen Gesellschaften. Ferdinand Tönnies ordnete in seinem Werk über die Gemeinschaft und Gesellschaft (1887) dem gemeinschaftlichen Handeln anthropologisch den Wesenswillen und dem gesellschaftlichen Handeln den Kürwillen zu. Einseitige Interpretationen akzentuieren diesen Gegensatz und verstärken personale Sehnsüchte nach Gemeinschaft. Schon Tönnies fasste aber (wie Hegel oder Parsons) Gemeinschaft nicht einfach

als konkretes, soziales Gebilde, sondern als eine Strukturkategorie der Gesellschaftsanalyse. Gemeinschaft ist keine dörfliche, kleinräumige Idylle. Michael Opielka knüpft an vielfältige Versuche (auch von Max Weber und Emil Durkheim) an, das Gemeinschaftliche in der Gesellschaft zu eruieren und zu revitalisieren. Zentral ist für ihn, wie Talcott Parsons eine synthetische Theorie der Gesellschaft entwickelte. Selbst leistet er einen wichtigen Beitrag zu einer neuen Soziologie der Gemeinschaft, die keine Kongruenz sucht, sondern Identität als etwas versteht, das auch Ambivalenzen zulässt. Multiple Integration verschränkt Prozesse der Differenzierung und Integration.

Ueli Mäder
Institut für Soziologie
Petersgraben 27, CH-4051 Basel
Tel.: 0041(0)61 267 2817,
Fax: 0041(0)61 267 28 20,
E-Mail: ueli.maeder@unibas.ch